



Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

1322 - Restructuration et réhabilitation de logements sociaux

Mise en oeuvre du dispositif Pack Mutation visant à libérer de grands logements locatifs sociaux sous-occupés par des ménages de composition familiale peu élevée

Rapport n° CP/2015/149

Service gestionnaire :

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Résumé :

Le présent rapport concerne l'attribution d'une aide à OPUS 67 afin de libérer un appartement de type T5 sis 30, rue de la Prairie à BISCHWILLER et permettre son attribution à une famille en attente de grand logement et/ou relevant du PDALPD (plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) signé par l'Etat et le Département du Bas-Rhin le 26 avril 2010 sont préconisées des actions en faveur de l'accès au logement des grandes familles.

Le PDALPD a validé la création du dispositif « PACK MUTATION » destiné à encourager le déménagement vers des logements plus petits, des ménages dont la composition familiale s'est considérablement réduite, mais qui se maintiennent dans les grands logements (T5 et plus). Ce dispositif est étendu aux T4 si les relogements concernent des locataires relevant du PDALPD, et à tout appartement si les relogements concernent des locataires âgés et/ou handicapés acceptant un logement adapté par le bailleur social à la perte d'autonomie et au handicap.

Afin d'inciter à la libération de ces logements, le Département du Bas-Rhin propose des aides financières aux ménages qui acceptent un relogement dans une habitation plus petite proposée par les bailleurs sociaux.

A ce titre, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen un dossier d'une locataire d'OPUS 67. Il s'agit d'une famille locataire d'un appartement de type T5 sis 30 rue de la Prairie à Bischwiller dans un immeuble d'OPUS 67.

Elle a donné son accord pour un échange dans un logement de type T3 sis 1 rue des Chasseurs à Schweighouse sur Moder.

Les frais à engager par notre collectivité pour cette famille seraient :

- le versement du dépôt de garantie au bailleur OPUS 67, soit 310,67 € ;
- les frais de remise en état de l'appartement à verser au bailleur OPUS 67 à hauteur de 3 873,48 €

J'ai l'honneur de vous proposer d'octroyer une subvention d'un montant total de 4 184.15 € à OPUS 67 pour favoriser la libération de ce grand logement et son attribution à un ménage relevant du PDALPD.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
25909	65-6574-72	10 000,00 €	10 000,00 €	4 184,15 €

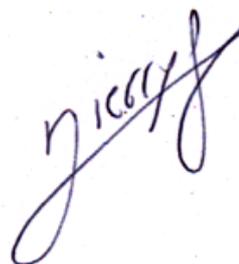
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 4 184.15 € à OPUS 67 dans le cadre de la mise en oeuvre du dispositif « Pack Mutation » destiné à libérer de grands logements sous-occupés.

Elle approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, la convention d'attribution de subvention à intervenir entre le Département et OPUS 67, et autorise le président du Conseil Départemental à la signer.

Strasbourg, le 29/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY